

# AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Roannais Agglomération propose une aire d'accueil des gens du voyage à Roanne ainsi qu'une aire de grand passage à Mably

Roanne



## Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



## Outils



### Habitat et urbanisme

- Habitat
- Urbanisme
- **Gens du voyage**
- Eau et assainissement
- Voirie
- Projet OPAH RU

## Aire d'accueil de Roanne

Agglo



Située rue Benoît Raclet à Roanne, l'aire d'accueil de Roanne comprend 40 places d'accueil.

Heures d'ouvertures du lundi au vendredi : 9h-15h et le samedi : 9h-12h

Elle est aménagée comme un lieu de vie et comporte un ensemble d'espaces collectifs et privés (10 blocs sanitaires dont 2 aménagés pour les personnes à mobilité réduite) qui permettent d'offrir des conditions de vie familiales et collectives. La durée de stationnement est fixée à 3 mois consécutifs maximum.

TARIFS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE  
2022\*

|                                |                             |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Par jour et par<br>emplacement | 3,50 €                      |
| Caution                        | 200 €                       |
| Avance sur fluide              | 80 €                        |
| Électricité                    | 0,20 €<br>kWh               |
| Eau                            | 3,364 /<br>m <sup>3</sup> € |

***\*paiement en espèces uniquement***

Liste des documents à fournir :

- carte nationale d'identité de tous les adultes
- livret de famille pour les mineurs
- carte grise et assurance de tous les véhicules



# Aire de passage de Mably

Cette aire qui est inscrite dans le schéma départemental, se situe au lieu dit « Villeneuve » sur la commune de Mably, elle comprend 82 places.

Accueil des groupes de plus de 30 caravanes.

Le terrain est sommairement aménagé et non gardienné. La durée du séjour est courte (maximum de 14 jours).

La vocation de cette aire de grand passage est d'accueillir, sur une période déterminée à l'avance, des groupes importants.

L'aire de grand passage est ouverte du 1er avril au 30 octobre de chaque année.

## TARIFS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

|                        |                                 |
|------------------------|---------------------------------|
| Redevance d'occupation | 2,50 € par jour et par caravane |
| Cautiion               | 500 € par groupe                |
| Avance sur fluide      | 200€ par groupe                 |
| Eau                    | <i>selon tarif en vigueur</i>   |
| Électricité            | <i>selon tarif en vigueur</i>   |



## CONTACT

**Gestion des aires d'accueil**

 0781466974



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

